

Entreprendre tous ensemble

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE D'OBERNAI

JUIN 202

www.obernai.fr

imaginals@ce













Le Centre de Vaccination d'Obernai : merci aux professionnels de santé, aux bénévoles et à toutes les personnes impliquées dans la lutte anti-Covid19



LE CENTRE DE VACCINATION d'Obernai





Le 15 février 2021, la Ville d'Obernai a ouvert un Centre de vaccination ambulatoire afin de participer à la campagne de vaccination nationale

contre la Covid-19. Près de 20 000 personnes (2 doses) ont déjà été vaccinées grâce à la mobilisation des professionnels de santé, des nombreux bénévoles et des agents municipaux.

La vaccination est désormais ouverte à toute personne de plus de 12 ans. Pour se faire vacciner, il faut obligatoirement prendre un rendez-vous:

- Sur internet : www.doctolib.fr en cliquant sur "prendre un rendez-vous pour la vaccination" puis en recherchant "Obernai".
- Par téléphone : 09 70 81 81 61 Numéro régional unique mis en place par la Collectivité européenne d'Alsace pour les personnes ne disposant pas d'internet.



Des rendez-vous sont toutes les semaines mis en ligne pour les semaines à venir. Pour trouver un rendezvous rapidement dans le Bas-Rhin vous pouvez consulter le site : covidtracker.fr/vitemadose

Et si vous souhaitez être informé d'une dose disponible en fin de journée au Centre de vaccination d'Obernai, vous pouvez vous inscrire sur :

> www.covidliste.com www.obernai.fr/vaccination

LE CENTRE DE VACCINATION FONCTIONNERA TOUT L'ÉTÉ, NOUS RECHERCHONS ENCORE DES BÉNÉVOLES : Vous souhaitez donner un peu de votre temps? Envoyez vos coordonnées complètes et vos disponibilités par mail à covid@obernai.fr

Vos attestations de vaccination

Depuis le 3 mai, chaque personne vaccinée reçoit une attestation de vaccination certifiée au Centre de vaccination d'Obernai, en plus de la synthèse de vaccination, qui constitue un certificat médical.

Pour les personnes vaccinées avant cette date, ou qui ont perdu ces documents, l'attestation de vaccination certifiée (avec le QR code) peut être récupérée de façon autonome et sécurisée, depuis le téléservice développé par l'Assurance Maladie :

https://attestation-vaccin.ameli.fr (accessible avec un compte France Connect)

Les personnes ne maîtrisant pas les outils numériques ou n'ayant pas accès à internet peuvent demander leur attestation auprès de leur médecin traitant ou de tout autre professionnel de santé.

En savoir plus : ameli.fr

À noter : les utilisateurs d'un smartphone peuvent intégrer directement l'attestation de vaccination certifiée dans la rubrique "Mon carnet" de l'application TousAntiCovid en flashant le QR code qui y figure.

#TousAntiCovid, c'est aussi un moyen de lutter contre le virus.









Bulletin municipal de la Ville d'Obernai Place du Marché - C.S. 80 205 -67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication: Bernard Fischer

Rédaction, conception et mise en page : Maud Audinat - Tamina Hobeïka Direction de la Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos: Ville d'Obernai / @Paul Seners / ©Airmegapix-Rothan / ©Burlet Plan / ©NickBeloni ©Communauté de Communes du PAys de Sainte Odile / @Croix Rouge Obernai / @Espace Athic / ©Centre Arthur Rimbaud / ©Husson International / ©Atelier Grégoire André/ © CalexImx / ©INSA

Impression: Gyss Imprimeur.

Ce journal est imprimé sur un papier blanchi Tél. 03 88 49 95 71 sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution: Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou insertion d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai - Direction de la Communication - C.S. 80 205 67213 Obernai Cedex.

E-mail: communication@obernai.fr

Internet: www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Septembre 2021

SOMMAIRE

Santé

- · Le Centre de vaccination
- Vos attestations de vaccination
 Page 2

Éditorial du Maire Page 3

Temps forts

Conseil Municipal

 Extraits des délibérations des Conseils Municipaux des 15 février et 19 avril

Pages 6.7

Pages 6.7

Pages 6.7

Pages 6.7

Pages 6.7

Budget 2021:

- Le budget de la Ville 2021
- Les investissements 2021
- Les recettes et les dépenses
- Le soutien à la vie associative
- Pages 8-9

Travaux

- Relevage de l'orgue Merklin
- et restauration de la rosace • Place d'Europe : un nouveau City-Stade

Pages 10-11

Patrimoine

 La Halle aux Blés Pages 12-13

Pages 12-13

Mobilité

- · De nouveaux arceaux à vélo
- · Pass'0
- Travaux à la gare Pages 14-15

Solidarité :
• La Croix-Rouge d'Obernai :
des actions sociales
essentielles

Page 16

Environnement:

- · Le fleurissement
- Participez au prochain Plogging
- Gestes éco-citoyens : partagez vos bonnes idées

Culture

- La Médiathèque
- L'Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Dessin.

Page 18

Patrimoine:

 Château du Kagenfels : les bénévoles recrutent !
Page 16

Bloc-notes

- Distribution des sacs de tri
- Élections régionales et départementales
- Les naissances Pages 20-21

Infos municipales / Tribune Page 22

Manifestations estivales

- Le Festival de Musique
- Le Festival international d'Orgue
- Shopping d'été

Page 23





 En cette fin de mois de juin, nous sommes tous quelque peu soulagés par la diminution de la propagation du virus covid-19, la baisse significative du nombre de personnes nouvellement hospitalisées et du nombre de décès, et enfin, par la perspective plutôt favorable pour les semaines et mois à venir.

Pour autant, nous restons prudents, en respectant le port du masque et les gestes barrière, tel qu'édictés par les pouvoirs publics et les instances médicales.

- Dès l'annonce du 1er Ministre au mois de janvier, de la volonté de créer 500 centres de vaccination en France, la Ville d'Obernai a immédiatement fait acte de candidature auprès de Madame la Préfète de Région. Le même jour, avec le concours de mes collègues Adjoints au Maire et des Responsables des services municipaux, nous avons travaillé à l'élaboration d'un dossier pour la création d'un Centre de vaccination à la Halle Bugeaud. Eu égard à la qualité du projet proposé et de tous les dispositifs de sécurité mis en œuvre, notre dossier a été validé par les instances préfectorales et l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- Nous avons dès lors lancé un appel à tous les professionnels de santé (médecins, infirmiers(ères), pharmaciens(nes), professions paramédicales) et à des bénévoles, qui ont spontanément adhéré à ce projet et continuent de s'impliquer avec coeur.
- · À ce jour, notre Centre de vaccination compte :
 - 255 professionnels de santé,
 - 12 agents de la Ville d'Obernai dont les activités y sont entièrement consacrées,
 - 210 personnes bénévoles, qui ont progressivement rejoint les équipes administratives.
- À fin juin 2021, 40 000 injections auront été réalisées dans notre Centre de vaccination et je tiens à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui, avec professionnalisme, cœur et enthousiasme, ont répondu présentes dès notre premier appel et qui assument depuis plus de 4 mois, un fonctionnement optimal de notre centre.
- La vaccination étant l'une des seules réponses pour endiguer la pandémie et faire régresser la propagation du virus, nous avons pris la décision de maintenir ce Centre de vaccination pour les mois à venir.
- Une majorité d'activités économiques a pu être maintenue ces derniers mois, malgré de nombreuses contraintes liées à la crise sanitaire. Nous avons témoigné notre soutien à celles qui ont malheureusement dû s'arrêter et nous souhaitons que nos commerçants, artisans, professions indépendantes, métiers de service, hôteliers, restaurateurs, viticulteurs... puissent compter sur leur clientèle et le retour des touristes, pour retrouver rapidement une activité normale. Il en va ainsi pour nos nombreuses associations dans la reprise de leurs activités.

Continuons à nous protéger et restons prudents...

Bel été à vous.

Bernard FISCHER, Docteur en Pharmacie Maire d'Obernai





Sorties Plogging Obernai avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers (à gauche) et les U12 et U13 du FCSRO (à droite) : ramassage d'une quantité impressionnante de déchets en seulement quelques heures





Rallye vélo à l'école Camille Claudel et sortie à vélo des enfants de l'école du Parc dans le cadre du "Défi Vélo"







Le chantier de restauration des flèches de l'église Saints-Pierre-et-Paul se poursuit et se déroule comme prévu



Pose du nouveau pentagliss à l'Espace Aquatique L'O





Médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers avec rosette pour "services exceptionnels" remise aux Adjudants Marc Stahl et Vivien Redelsperger pour leur engagement dans le domaine de la formation au sein de l'Unité territoriale du SDIS du Bas-Rhin à Obernai



Lettre de Citoyenneté organisée avec notre Ville jumelée de Gengenbach en visio-conférence



Merci aux professionnels de santé référents du Centre de Vaccination ambulatoire d'Obernai





Cérémonies commémoratives du 8 mai





Magnifiques aménagements de la Place du Marché à l'occasion du Printemps





SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2021

Extrait des délibérations

 Acquisitions de parcelles au lieudit Haul pour la création d'une circulation douce. Voté à l'unanimité.



- Acquisition de parcelles au lieudit Immerschen au titre de la réserve foncière en zone naturelle protégée. Voté à l'unanimité.
- Acquisition de parcelles au titre de la réserve foncière en zone naturelle boisée protégée. Voté à l'unanimité.
- Désaffectation d'une emprise partielle d'un chemin rural situé au lieudit Auf dem Berg en vue de sa cession à la SCI « Clos Sainte Odile » : approbation du principe et engagement de la procédure d'enquête publique du Code Rural. Voté à l'unanimité.
- Création d'un emploi d'apprenti au sein du Pôle Logistique et Technique - Service Mécanique. Voté à l'unanimité.
- Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion de l'exercice 2020 - Budget principal et budgets annexes. Voté à l'unanimité.
- Affectation définitive des résultats de l'exercice 2020.
 Voté à l'unanimité.
- Attribution des subventions annuelles aux associations locales et aux œuvres à caractère régional ou national. Voté à l'unanimité.
- Attribution des subventions aux collèges Freppel et Europe dans le cadre des projets d'établissement pour l'année scolaire 2020/2021. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention au Collège Freppel dans le cadre de l'échange franco-allemand 2021 avec le Collège de Gengenbach. Voté à l'unanimité.

 Subvention de fonctionnement à l'Association Culturelle d'Obernai au titre de l'animation du relais culturel Espace Athic pour l'exercice 2021. Voté à l'unanimité.



 Subvention de fonctionnement à l'Association Arthur Rimbaud pour l'animation du Centre socio-culturel pour l'exercice 2021. Voté à l'unanimité.



- Mesures financières dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 - annulation des redevances d'occupation du domaine public à titre commercial pour l'année 2021. Voté à l'unanimité.
- Fiscalité directe locale décision en matière de fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2021. Voté à l'unanimité.
- Adoption des Budgets Primitifs de l'exercice 2021, budget principal et budgets annexes. Voté par 27 voix pour 6 abstentions (M^{me} Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M^{me} Catherine COLIN, M. Guy LIENHARD, M^{me} Elisabeth COUVREUX, M. Roger OHRESSER).
- Modification de l'article 43 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal. Voté par 27 voix pour 6 abstentions (M^{me} Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M^{me} Catherine COLIN, M. Guy LIENHARD, M^{me} Elisabeth COUVREUX, M. Roger OHRESSER).



SÉANCE DU 19 AVRIL 2021

Extrait des délibérations

- Acquisition d'une parcelle au lieudit Haul pour la création d'une circulation douce. Voté à l'unanimité.
- Acquisition d'une parcelle au lieudit Grosses Immerchenfeld au titre de la réserve foncière. Voté à l'unanimité
- Acquisition de parcelles au titre de la réserve foncière. Voté à l'unanimité.
- Projet de déploiement des installations de gestion dynamique du stationnement au parking « Place des Fines Herbes ». Voté par 27 voix pour 6 contre (M^{me} Catherine EDEL-LAURENT, M. Jean-Louis REIBEL, M^{me} Catherine COLIN, M. Guy LIENHARD, M^{me} Elisabeth COUVREUX, M. Roger OHRESSER).



- Délégation de Service Public pour l'exploitation du réseau de Transport Urbain Pass'O : présentation du rapport annuel du délégataire pour 2020. Prend acte.
- Petit train d'Obernai : renouvellement de la Délégation de Service Public pour la période 2021-2029 : désignation du délégataire et approbation du contrat de délégation - tarification du service. Voté à l'unanimité.
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – transfert de la compétence « Mobilité ». Voté à l'unanimité.
- Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile en vue de la réalisation d'études et

- de travaux de réseaux et de voirie dans le cadre de la restructuration et du réaménagement du secteur du Rempart Caspar extension du périmètre de la convention à l'ensemble de la trame viaire du cœur de ville. Voté à l'unanimité.
- Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile et la Ville d'Obernai pour l'opération d'aménagement global rue du Général Leclerc à Obernai - extension du périmètre de la convention à l'ensemble du plan vélo urbain. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention à l'Association SOS Aide aux habitants dans le cadre de la mise en œuvre d'une permanence locale pour l'accueil des victimes d'infractions pénales. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace pour l'organisation de l'édition 2021 du salon « Haut la Main! » à Obernai. Voté à l'unanimité.
- Réaménagement de l'aire de jeux "Place d'Europe": approbation du projet d'installation d'une aire d'évolution sportive "City Stade". Voté à l'unanimité.

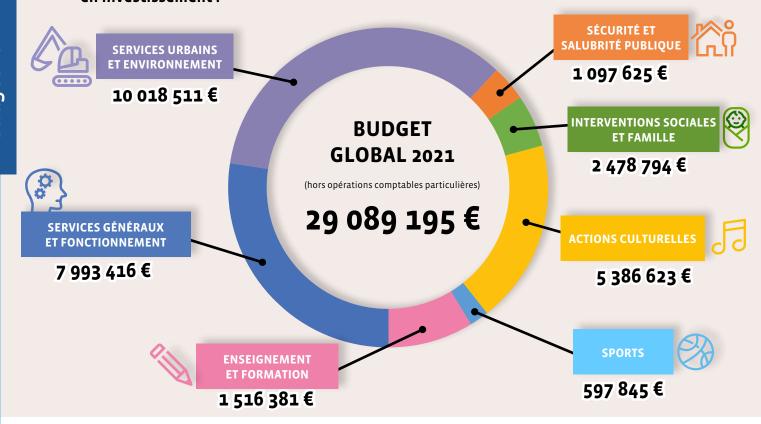


Prochaine séance : lundi 28 juin 2021 à 20h.
Retrouvez l'ensemble des délibérations
sur www.obernai.fr
Séances en direct et en replay sur
Facebook @obernai et sur www.obernai.fr

LE BUDGET 2021 DE LA VILLE D'OBERNAI

- MAÎTRISE CONSTANTE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
- DÉSENDETTEMENT DE LA VILLE DEPUIS 16 ANS
- DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT : 11 M€ POUR 2021

Ce que la Ville consacre à l'action publique par domaine, à la fois en fonctionnement et en investissement :



Les investissements en 2021



Travaux de voirie et d'éclairage public : 1 605 300 €



Réaménagement du Centre Arthur Rimbaud : 470 000 €



Plan vélo - tranche 1 : 2 350 000 €



City Stade, place d'Europe : 300 000 €

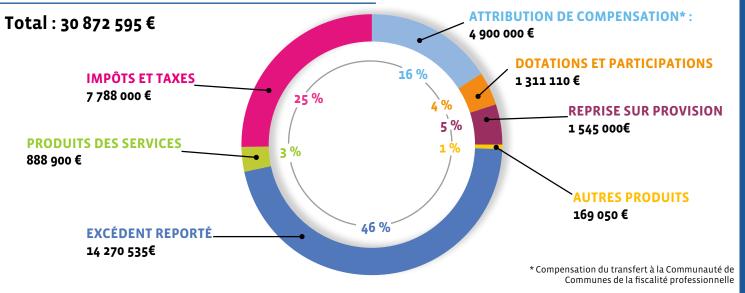


Parking Capucinière : 680 000 €

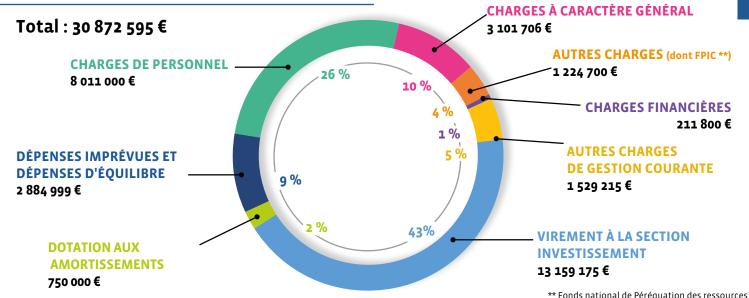


Restauration de l'église Saints-Pierre-et-Paul et de l'orgue Merklin : 2 360 399 €

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Intercommunales et Communales Détail du budget sur www.obernai.fr/cm (délibérations du Conseil Municipal du 15 février 2021)

La Ville d'Obernai soutient la vie associative

Centre Communal d'Action Sociale

Centre Arthur Rimbaud*

Associations sportives, de loisirs,

cultuelles et scolaires

Square des Petits

Espace Athic*

Obern'Aide

Fonds d'aide exceptionnelle "crise sanitaire

200 000 €

230 000 €

125 000 €

175 095 €

33 000 €

23 000 €

100 000 €







VERSÉS AUX ORGANISMES **PARAMUNICIPAUX ET AUX ASSOCIATIONS**

* Subventions 2021 ajustées en fonction des aides exceptionnelles perçues en 2020 via différents dispositifs de l'État et des Collectivités.

RELEVAGE DE L'ORGUE MERKLIN ET RESTAURATION DE LA GRANDE ROSACE

de l'église Saints-Pierre-et-Paul

La rénovation de l'église Saints-Pierre-et-Paul se • 16 septembre 2001 : L'instrument fut béni et poursuit avec en parallèle deux autres chantiers : celui du relevage de l'Orgue Merklin et la restauration de la grande rosace.

L'Orgue Merklin

Au milieu du XIXème siècle, la Ville d'Obernai engagea la construction d'une nouvelle église paroissiale qui fut inaugurée en 1872. Pour la doter d'un orgue digne de son volume, plusieurs facteurs d'orgues furent consultés dont la maison régionale Stiehr-Mockers et la manufacture parisienne de Joseph Merklin. La Ville retint l'offre de Merklin.

- Au printemps 1881, le nouvel instrument est monté et harmonisé dans les ateliers de Lyon, puis posé à l'automne et réceptionné le 6 mars 1882.
- Au début du XXème siècle, l'entretien de l'instrument est confié à la maison Kriess, de Molsheim, qui posa en 1906 un système électrique de pompage et remplaça en 1923 les tuyaux de façade réquisitionnés par l'administration allemande en 1917.
- En 1951, Ernest Muhleisen effectua un relevage et modifia la composition dans une direction néoclassique.
- Vers 1965, d'importantes infiltrations d'eau condamnèrent l'instrument au mutisme. Et suite à du vandalisme, tout l'instrument fut laissé à l'abandon.
- En 1982, le buffet fut classé au titre des Monuments Historiques, la partie instrumentale fut classée en 1991.
- En 2000-2001, sous la maîtrise d'ouvrage du Conservatoire Régional des Monuments historiques, l'instrument fut restauré par Daniel Kern, qui restitua la composition d'origine. L'harmonisation fut assurée par Richard Sturny.



inauguré.

2021 : La grande rosace doit être restaurée

Dans le cadre de la restauration complète du massif Sud de l'église conduit par la Ville depuis 2019, il est nécessaire de remplacer les panneaux de vitraux de la grande rosace dont les résilles de plomb sont fragilisées. Cette intervention suppose un démontage des vitraux par l'intérieur.



Du fait de la proximité de la rosace avec l'orgue, il faut procéder à un démontage partiel de l'instrument. La Ville profite donc de ce démontage partiel pour procéder à un relevage complet de l'instrument, pour le remettre à niveau, en procédant à un nettoyage approfondi et à une reprise de tous les réglages. Cette opération courante est réalisée tous les 20 à 25 ans, mais aucune modification de l'orgue historique n'est prévue.

La restauration de l'orgue Merklin a débuté en avril et se poursuivra jusqu'à la fin 2022.

Les travaux de restauration de l'orgue sont menés par la manufacture Quentin Blumenroeder de Haguenau pour un montant de 138 000 € H.T.

La restauration de la grande rosace a débuté en mai et sera finalisée en juillet 2021. Sa restauration et la pose de vitrage anti-UV ont été confiées à la société Art Vitrail, installée à Gurgy dans l'Yonne, pour un montant d'environ 46 000 € H.T.

Vous pouvez faire un don pour aider à la restauration de l'église : www.obernai.fr/eglise

PLACE D'EUROPE : un nouveau City Stade (22 x 11 m) et nouveaux aménagements des aires de jeux

Le Conseil Municipal a voté la mise en place d'un City Stade, Place d'Europe, sur le terrain communal situé au coeur du quartier Europe afin d'offrir aux enfants et adolescents une aire de jeux multisports (football, basketball, handball), conviviale et praticable toute l'année. Le projet de la Ville, avec un budget de 300 000 €, prévoit la mise en place d'un équipement multisports de 22 mètres sur 11 mètres, en lieu et place de l'aire d'évolution actuelle.



Le City Stade comprendra:

- une structure métallique rigide fermée sur les quatre côtés de 3 mètres de hauteur avec des panneaux limitant les nuisances sonores, rehaussée de 2 mètres en filet souple sur les quatre côtés du terrain,
- 2 panneaux de basketball avec filet métallique,
- 2 buts
- · un sol en enrobé avec un tracé de jeux en peinture,
- un cheminement piéton en périphérie de l'aire de jeux d'une largeur d'environ 1,50 mètre,
- · des barres assis-debout à l'extérieur du terrain,
- une porte d'accès latérale permettant de fermer le site,
- deux mâts d'éclairage de 8 mètres avec spots, comprenant un système de coupure programmable,
- un mât de hauteur 8 mètres permettant d'installer un dispositif de vidéo-protection urbaine complétant les équipements en place Square Hermès et devant la résidence des Bosquets.



OBERNAL Habitat

Concomitamment à la mise en place du City Stade par la Ville, la SEM Obernai Habitat procédera,

cet automne, à la rénovation intégrale de l'aire de jeux jouxtant ce nouvel équipement et relevant de sa propriété.

Deux aires de jeux pour les enfants jusqu'à 12 ans

Les espaces seront entièrement réaménagés et comprendront:

- Une aire (220m²) pour les enfants de 1 à 6 ans, avec nacelle bébé, structure multi-activités, et parcours d'équilibre, jeux à ressort et table de pique-nique enfants notamment.
- Une aire (348m²) pour les enfants de 6 à 12 ans, avec méga-structure multi-activités, balançoires doubles et nid d'anges, trampoline et équipement de jeux complétant la grande structure.

Le sol des deux zones de jeux sera intégralement revêtu de sol coulé et les deux aires seront dotées de bancs avec trois tables de pique-nique installées dans les espaces verts.

Les élus du Conseil Municipal des Enfants seront invités à participer à la sélection des équipements de jeux de l'aire des 6-12 ans.

Le City Stade sera opérationnel au courant du mois d'août.

www.obernai.fr/airesdejeux



LA HALLE AUX BLÉS, propriété de la Ville

La Halle aux blés, monument emblématique de la Place du Marché, est propriété de la Ville d'Obernai, depuis le 16ème siècle. Afin de continuer à préserver le bâtiment classé au titre des "monuments historiques" depuis 1900, la Ville vient de procéder à des travaux de ravalement de façades avant le remplacement de menuiseries extérieures.

L'Histoire de la Halle aux Blés

Le bâtiment de la Halle aux Blés a connu différents usages depuis sa construction.

Ancienne boucherie publique construite en 1554 dans le style Renaissance, auquel sont mêlés des éléments gothiques, la Halle disposait d'un double escalier extérieur qui n'existe plus et qui donnait accès

> au premier étage. La façade avec pignon est toujours ornée de deux têtes de bovins et des armoiries de la Ville d'Obernai.

Au début du 17ème siècle, le rez-de-chaussée abritait le magasin à sel dont la ville avait le monopole de la vente. Au 1er étage pouvaient être entreposées les marchandises les jours de foire.

En 1852, des travaux de restauration ont été entrepris afin de développer le marché et de permettre un meilleur stockage des grains. Le premier étage servit ainsi d'entrepôt à blé par intermittence jusqu'en 1840, d'où l'appellation actuelle du bâtiment.

Le bâtiment se voit attribuer par la suite diverses utilisations (tabac, salle des fêtes, musée de 1929 à 1967) pour enfin devenir un restaurant à partir de 1969.









749 000 € INVESTIS PAR LA VILLE D'OBERNAI **ENTRE 2010 ET 2022**

La Ville d'Obernai réalise actuellement des travaux pour un montant de 352 000 € H.T. comprenant notamment :

- la restauration des parements de grès,
- la réfection partielle des enduits,
- le traitement biocide des chevronnières, des corniches et du balcon...

La Ville avait déjà financé pour 397 000 € H.T. :

- · les travaux de mise en accessibilité du restaurant,
- · le remplacement de la chaudière,
- · l'installation d'un élévateur,
- · le remplacement des installations électriques,
- et la mise en lumière des façades.

Les différentes campagnes de travaux menées par la Ville pour préserver l'édifice :

- En 1998 : reconstruction des combles/surcombles et partiellement du premier étage, suite à l'incendie de toiture survenu en juillet de la même année.
- En 2010 : remplacement de la chaudière et la mise en conformité de la chaufferie (pour un montant de travaux de 25 668€ H.T.).
- En 2014 : mise en accessibilité du restaurant avec l'installation d'un élévateur pour les personnes, d'un monte-charge extérieur, l'aménagement de sanitaires PMR et la mise en conformité globale des installations électriques (pour un montant de travaux de 360 000 € H.T.).
- En 2019 : mise en lumière des façades, dans le cadre du projet global d'éclairage de la Place du Marché (pour un montant de 11 000 € H.T.). Et dans le cadre des actions d'entretien, à charge du propriétaire, a été réalisé le remplacement de diverses canalisations intérieures (assainissement, chauffage) suite à l'apparition de fuites.



• En 2020 : dans le cadre de la fermeture du restaurant imposée par les mesures contre la pandémie Covid-19, la Ville, en sa qualité de propriétaire des locaux, a participé à la rénovation totale des sanitaires clientèle, entreprise par le locataire, à hauteur de 25 000 € H.T. L'ensemble des conduites encastrées de distribution et de collecte des eaux usées a aussi été remplacé par la Ville.

2021 : Le ravalement des façades de la Halle aux blés

Ce printemps, la Ville a fait restaurer les parements en grès des parties basses des façades Nord-Ouest et Sud, les enduits de façades des parties instables et diverses pièces endommagées du pan de bois côté Sud. Ces travaux ont été complétés par le lasurage des colombages et la remise en peinture à l'identique de la façade avec une peinture minérale. Les pierres des balcons et des encorbellements ont été nettoyées. Ces travaux réalisés pour un montant 60 000 € H.T. et menés sous la surveillance de l'Architecte du

Patrimoine Grégoire André, ont redonné toute sa splendeur à la Halle aux Blés.

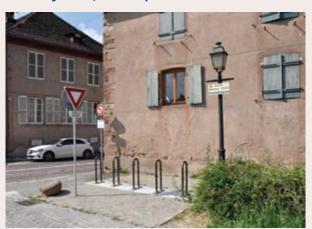


2022 : Le remplacement des menuiseries extérieures

Il est prévu le remplacement des menuiseries actuelles au rez-de-chaussée, posées au début des années 70. Sur les recommandations du Conservatoire Régional des Monuments Historiques, ces menuiseries seront en chêne massif avec forme de cintre, vitrage feuilleté 6,5 mm "monuments historiques" et vrais petits bois chanfreinés selon les modèles 17ème et 18ème siècles afin de reprendre parfaitement le dessin des menuiseries, tel qu'il était au début du 20ème siècle. Le montant prévisionnel de travaux est de 267 000 € H.T.

DE NOUVEAUX ARCEAUX à vélos

La Ville d'Obernai a rajouté, ces derniers mois, 14 arceaux à vélo en divers lieux afin de faciliter l'usage de la bicyclette, comme prévu dans le Plan vélo.



Ils se situent dans l'emprise de l'École maternelle Camille Claudel, à l'entrée du Parking de la Salle des Fêtes (rue de Sélestat) et à côté de la Halle Gruber. Les deux dernières implantations permettront aux cyclistes qui souhaitent se rendre aux marchés hebdomadaires du jeudi et du samedi, de se garer plus facilement et à proximité des

À noter: Pour trouver où garer votre vélo à Obernai, vous pouvez faire la recherche directement sur une carte google, les arceaux et abris sont référencés et mis à jour régulièrement ou utiliser la carte interactive de l'application "Obernai".

commerces ambulants.

www.obernai.fr/velo

Pass' O EN JUILLET ET AOÛT

Du 5 juillet au 28 août, le réseau Pass'O modifie ses services pour faciliter vos déplacements dans Obernai.

La ligne A

- Une ligne plus rapide: trajet "Maréchal Koenig" et "Hôtel de Ville" en 13 mn, contre 20 mn auparavant.
- Courses toutes les 20 mn et 30 mn aux heures de pointe.
- Un parcours modifié : le bus ne dessert pas l'arrêt "gare" en raison des travaux.
- La desserte du Parc d'Activités Nord se fera en transport à la demande (sur réservation au 03 88 81 06 71).

La ligne B

- La Piscine Plein-Air et l'Espace aquatique L'O sont desservis par la ligne B dans les deux sens.
- Un parcours modifié: le bus ne passera pas par l'arrêt "gare", mais trois nouveaux arrêts seront desservis: "L'O-Hôpital" dans les deux sens, "Cosec" et "Porte Swal".

Les autres services restent d'actualité.

Le transport à la demande Pass'O+

Pass'O⁺ dessert tous les quartiers d'Obernai, dont deux nouveaux arrêts: "Cosec" et "Place d'Europe". Rappel: Vous pouvez vous déplacer de n'importe quel arrêt Pass'O⁺ vers tous les arrêts du réseau et vice-versa. **Le service de "Porte à Porte"** est toujours à la disposition des personnes de plus de 70 ans ou à mobilité réduite.

La location de vélo à assistance électrique Vél'O qui permet de tester un VAE pour une escapade ou se rendre au travail au quotidien.

Les offres tarifaires de l'été :

- Préférentiel de 117 € (abonnement adulte) ou 63 € (abonnement scolaire du 15 juillet au 15 août) en vous rendant au Relais Pass'O.
- Offre découverte été 2021 : le titre 10 voyages à 4 € (soit 0.40 € le voyage). En vente au relais Pass'O du 1^{er} juillet au 28 août 2021 (1 seul titre par personne pour la durée de l'offre).

Relais Pass'O, rue de la Gare Tél. 03 88 81 06 71 - www.passo.fr

SUIVEZ LE RÉSEAU PASS'O SUR FACEBOOK





www.facebook.com/Passo.obernai

LA GARE EN TRAVAUX cet été



La SNCF réalise des travaux d'aménagement en gare d'Obernai depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 30 septembre 2021. Ces travaux vont permettre l'accessibilité aux trains avec une plus grande autonomie possible pour les personnes à mobilité réduite mais aussi pour les personnes âgées, les personnes avec poussette ou encore les personnes avec des bagages.

Les travaux incluront :

- la création d'un passage souterrain assurant les liaisons vers les quais,
- la mise en place de **deux ascenseurs** permettant l'accès aux deux quais (mise en service fin 2021),
- · la mise à hauteur réglementaire des deux quais,
- la mise en accessibilité du quai du côté du Lycée des Métiers directement depuis la rue du Général Gouraud,
- un cheminement accessible aux personnes en situation de handicap, grâce à des équipements spécifiques: revêtement de sol, éclairage, bandes d'éveil à la vigilance, signalétique adaptée, manchons brailles et mains courantes doubles lisses des trémies d'escaliers.

En complément de ces travaux, le revêtement du passage à niveau sera remplacé, permettant l'atténuation des vibrations et la réduction des bruits terrestres

L'opération, d'un coût de 3,9 M€, est financée par l'État, la Région Grand Est et la SNCF.

Le plan de déviation des véhicules du 6 juillet au 28 août 2021



Le passage à niveau de la rue du Général Gouraud sera fermé à la circulation du 6 juillet à 22h au 28 août à 5h. Les piétons et les cyclistes disposeront d'un passage aménagé et un plan de déviation (voir ci-dessous) a été mis en place afin d'accéder facilement au centre-ville.

Comment se déplacer cet été avec la SNCF sur la ligne Strasbourg / Obernai / Barr / Sélestat ?

Du 5 juillet au 27 août 2021 en raison des travaux sur la ligne, voici les modalités pour se déplacer :

- Tous les trains seront origine ou terminus Rosheim.
- La suite de la desserte sera assurée par des cars.
- Durant la période de travaux, les abonnements à destination de Strasbourg et ayant pour origine une gare comprise entre Obernai et Sélestat seront valables via Sélestat ou Molsheim sans modification.
- La gare routière d'Obernai sera située au Parking des Remparts au début de la rue de l'Abbé Oesterlé
- Avant d'accéder au car, assurez-vous d'être en possession d'un titre de transport. Pas de ventes à bord des cars.
- Les bicyclettes ne sont pas acceptées dans les autocars.
- Maintien des correspondances TER Pass'O
 - aux arrêts "Freppel" pour la ligne A.
 - à l'arrêt provisoire "Parking des Remparts" pour la ligne B. Un service de transport à la demande complétera le dispositif (sur réservation au 03 88 81 06 71) notamment vers le Parc d'Activités Nord. Par ailleurs, un prêt gratuit de vélo urbain sera proposé aux abonnés Pass'O pour faciliter les correspondances avec les cars TER. Un box vélo sera installé à côté de la gare routière au Parking des Remparts. Réservation au Relais Pass'O.

www.ter.sncf.com/grand-est www.obernai.fr/travaux-gare



croix-rouge française

LA CROIX-ROUGE D'OBERNAI: des actions sociales essentielles

La Vestiboutique

En dépit d'une année lourdement perturbée par la pandémie liée à la Covid-19, les activités de la Vestiboutique sont restées soutenues. L'association a pu organiser 22,5 journées de vente contre 26 en rythme normal, grâce au dévouement et au dynamisme de ses 25 bénévoles, qui n'ont épargné ni leur temps ni leurs efforts. Sur les près de 60 m² de la boutique, les clients ont toujours trouvé une gamme de vêtements de qualité pour hommes, femmes et enfants, des accessoires de mode (sacs, chaussures, foulards...) ainsi qu'une sélection de livres et jouets pour enfants de tous âges.



Chaque vêtement est scrupuleusement trié et vérifié; s'il manque un bouton, s'il y a une tache ou un accroc, il ne sera pas mis en vente. En revanche, ils ne sont pas jetés, mais ils sont expédiés à une entreprise spécialisée qui les recyclera.

Enfin, les vêtements sont exposés selon leur taille et régulièrement changés en fonction de la saison ou de la mode afin que chacun y trouve ce qui lui conviendra, le tout à prix très bas.

Quelques chiffres parlants

En 2020, la Croix-Rouge d'Obernai a accueilli un total de 1573 clients en boutique, en recul par rapport à 2019 (2303 clients), conséquence du confinement au printemps et à l'automne. Les ventes s'en sont évidemment ressenties. Si l'on ajoute à la vente de vêtements celle des articles hors boutique (livres, jouets, vaisselle et divers), la recette globale totale représente 21 147 €, soit une diminution de 35,2 % par rapport à 2019.

Dans la même période, la Croix-Rouge d'Obernai a traité 13 tonnes de vêtements, chaussures et textiles divers apportés par le public, dont 11 tonnes (85 % de l'arrivage) sont allées au recyclage. En 2019, 22 tonnes de textiles avaient été traitées.



La vocation de la Croix-Rouge n'est pas de faire des bénéfices mais de redistribuer l'argent récolté sous forme d'aides diverses. Ainsi, de janvier à décembre, la Croix-Rouge d'Obernai a:

- contribué à hauteur de 5 000 € à l'achat d'une nouvelle ambulance pour l'antenne de la Croix-Rouge de Sélestat (coût: 75 000 €),
- remis un chèque de 5 000 € à destination des sinistrés de la vallée de la Roya près de Nice,
- remis un chèque de 5 000 € à la Fondation
 Jean Pictet afin d'aider des étudiants étrangers
 défavorisés à participer à ce concours international
 de droit humanitaire de très haut niveau,
- remis une aide de 10 000 € à l'Épicerie Sociale Obern'aide afin que celle-ci puisse acquérir des denrées alimentaires de première nécessité essentielles à son fonctionnement,
- financé des aides sociales ponctuelles (bons d'alimentation, d'hébergement, aides diverses) pour un total de 8 134 €.

C'est donc avec un total de 33 134 € en dons divers que la Croix-Rouge d'Obernai a rempli en 2020 sa mission humanitaire contre 22 060 € en 2019 et ce, en dépit de conditions plus difficiles liées à la pandémie.

Croix-Rouge - Unité locale d'Obernai et de Rosheim 20b Avenue de Gail - 67210 Obernai 03 88 48 34 26

LE SAVIEZ-VOUS?

- Le dépôt de vêtements, de jouets et de livres est possible tous les mercredis de 14h à 17h et lors des heures de vente.
- · Les prochaines ventes 2021 sont organisées :
 - les mercredis : 16 juin, 21 juillet, 18 août, 25 août, 15 septembre, 13 octobre, 17 novembre et 15 décembre de 14h à 17h,
 - les samedis : 3 juillet, 7 août, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre de 9h à 12h,
 - le lundi 25 octobre de 14h à 17h.

CONTRIBUEZ AU FLEURISSEMENT de notre belle ville!

La Ville d'Obernai s'inscrit depuis longtemps dans la démarche d'une ville accueillante pour les touristes et agréable pour ses habitants et le fleurissement et l'embellissement des espaces publics sont indissociables de cette démarche.

C'est aussi grâce aux habitants et commerçants, amateurs de fleurs qui, chaque année, agrémentent les façades, balcons et jardins, qu'Obernai est tant appréciée par les visiteurs. La Ville invite donc chaque habitant à continuer de participer à la valorisation de leur environnement par des plantations diverses et variées (fleurs, légumes, fruits, herbes aromatiques...) et ainsi contribuer à l'embellissement d'Obernai. Comme chaque année, le Jury municipal du fleurissement sélectionnera, au courant de l'été, les plus belles réalisations (façade, jardin, terrasse des particuliers et des commerçants) afin de récompenser leurs auteurs.



www.obernai.fr/fleurissement



PARTICIPEZ au prochain Plogging

Face aux défis environnementaux actuels, la Ville d'Obernai a souhaité mettre en place les sorties "Plogging Obernai".

Le plogging est une activité venue de Suède qui consiste à ramasser les déchets lors des séances de course à pied. C'est une activité ludique qui permet de faire un geste pour la planète. Il n'y a pas de pression, chacun marche ou court à son rythme, voire même fait le circuit à vélo.

Si vous souhaitez participer à la prochaine opération, qui se déroulera le samedi 26 juin de

9h15 à 11h, il suffit de vous inscrire en ligne (afin de faciliter l'organisation) sur www.obernai.fr/plogging.

Rendez-vous à 9h15 rue du Forum, sur la Place au Mont National pour un départ à 9h3o.



www.obernai.fr/plogging www.facebook.com/ploggingobernai

GESTES ÉCO-CITOYENS : Partagez vos bonnes idées

En 2021, la Communauté de Communes souhaite valoriser les actions exemplaires :

- Si vous ou un membre de votre famille a des habitudes éco-citoyennes (consommation responsable, "fait maison", compostage...), faites-le savoir à la Communauté de Communes. Les témoignages seront mis en avant et, peutêtre, inspireront-ils d'autres familles.
- Si vous ou un membre de votre famille a des talents de bricoleurs et/ou réparateurs

et l'envie d'aider, faites-le savoir à la Communauté de Communes. L'objectif serait d'organiser un Repair'café pour réparer les petits appareils électriques ensemble autour d'un bon café.

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile Votre contact : Valérie HEYD

> valerie.heyd@ccpso.com Tél. 03 88 95 53 52





LA MÉDIATHÈQUE FAVORISE LA LECTURE

dès le plus jeune âge

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour donner le goût de la lecture aux enfants, pour développer leur curiosité et leur imagination à travers les mots et les illustrations, la Médiathèque municipale a mis en place, depuis le début de l'année 2021, le dispositif "Bébés lecteurs". En effet, chaque année, une centaine d'enfants naît à Obernai et ce dispositif permettra de favoriser l'accès à la lecture de ces jeunes habitants.

Ainsi à chaque naissance d'un bébé, dont les parents habitent à Obernai, une invitation à se rendre à la Médiathèque est envoyée à la famille.

Lors de cette première visite, Cour Athic, la Ville d'Obernai et sa Médiathèque offrent un cadeau de bienvenue comprenant : un livre, un abonnement "enfant" d'un an et un abonnement "adulte" d'un an pour l'un des parents.

Pour cette 1ère année, l'opération "Bébés lecteurs" permettra aux bébés et à leurs parents de découvrir la collection de livres « 100 % nature » des éditions Hélium / Actes Sud, imprimés en Europe, avec des encres végétales et sur du carton 100 % recyclé. Une démarche écologique qui s'ajoute aux très belles illustrations de ces petits imagiers consacrés aux animaux et aux milieux naturels. Des albums qui permettront aux plus petits de découvrir le monde tout en douceur et les accompagneront sans doute pendant plusieurs années. Le choix aussi éthique qu'écologique de cette collection a été réalisé par l'Adjointe au Maire, Isabelle Suhr en concertation avec les bibliothécaires et le Libr'Air, pour une démarche conjointe de promotion de la lecture au plus jeune âge.

Et les abonnements d'un an offerts permettront aux petits de découvrir des centaines d'ouvrages



Meryl, tout juste 6 semaines, est la première Obernoise à profiter du dispositif "bébés lecteurs". Sa grande-sœur était très fière de lui montrer déjà ses livres préférés et les parents étaient ravis du cadeau et de la démarche mise en place par la Ville.

adaptés à chaque étape de leur développement et aux parents de trouver dans les rayons de la Médiathèque un accompagnement à leur parentalité (éducation, développement de l'enfant, recettes de cuisine, patrons de couture, activités à faire avec bébé, berceuses, etc) ou simplement de quoi s'offrir un petit moment de détente (roman, magazines, BD, films, séries TV...).

La Médiathèque est ouverte cet été

- Du 1^{er} juillet au 31 août, la Médiathèque sera ouverte mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8h à 12h et samedi : de 8h à 14h.
- Elle sera fermée du 3 au 15 août inclus.
- Pour répondre à vos besoins de lectures estivales, vous pouvez emprunter plus et pendant plus longtemps : 25 documents pour une durée de 8 semaines!

Médiathèque municipale Cour Athic - Tél.03 88 95 18 20 mediatheque@obernai.fr www.mediatheque-obernai.fr

LES INSCRIPTIONS sont ouvertes à l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin

Que ce soit en musique, en danse ou en dessin, l'EMMDD offre la possibilité de trouver l'activité artistique qui correspondra le mieux aux enfants, aux ados ou aux adultes.

Les inscriptions sont déjà ouvertes et pendant tout l'été pour l'année scolaire 2021-2022. Les réinscriptions, se font désormais de manière dématérialisée (en ligne) et toutes les informations (dossier d'inscription pour les nouveaux élèves, horaires des cours collectifs, tarifs) sont à retrouver sur le site internet.

Renseignements : emmdd@obernai.fr Tél. 03 88 95 29 43 · www.obernai.fr/emmdd

CHÂTEAU DE KAGENFELS : les bénévoles recrutent !

Le château du Kagenfels a été bâti vers 1262 au cœur des forêts d'Obernai-Bernardswiller, entre Klingenthal et la Rothlach. Devenu propriété de la Ville en 1563, il n'a plus été habité alors, et s'est rapidement transformé en ruine, puis a été oublié pendant près de 400 ans. Depuis l'an 2000, une équipe de bénévoles, soutenue par la Ville d'Obernai et par l'association Art et Patrimoine d'Obernai (anciennement ACPO), se consacre tous les samedis à sauver ce château oublié. Elle cherche aujourd'hui de nouveaux bénévoles pour poursuivre ses travaux et finir de sauver le château de la disparition.





Si vous souhaitez goûter à la vie de château au grand air, si vous avez envie de vous rendre utile, dans un cadre naturel à couper le souffle, loin du bruit et des foules, les bénévoles du

Kagenfels seront ravis de vous accueillir pour vous faire découvrir le chantier et les activités pratiquées.

Et si l'aventure vous tente, vous pourrez participer régulièrement au chantier en fonction de vos disponibilités. Les bénévoles sont présents pratiquement tous les samedis de l'année, et il est possible de participer toutes les semaines, tous les mois, ou juste de temps en temps. Pas besoin de gros muscles ou de compétences spéciales, l'équipe vous apprendra les techniques de maçonnerie anciennes, ou comment choisir les bonnes pierres ou encore le levage des blocs... Il y a de quoi faire pour toutes les

envies et compétences, et l'expérience montre que les dames maçonnent aussi bien que les messieurs! Bonne humeur, curiosité, envie de partager et de bien faire sont les seules compétences requises pour participer au chantier. Et si vous décidez de rejoindre l'équipe du Kagenfels, chaussures de sécurité, casque, gants vous seront fournis afin de travailler dans les meilleures conditions.

Restitution du château au 16^{ème} siècle ©Modélisation INSA - Ville d'Obernai- Acp

La participation est de 10 € par an, cette cotisation à l'association donnant accès à l'assurance couvrant les bénévoles intervenant sur le chantier

Mathias Heissler, Architecte du Patrimoine, a fédéré depuis 20 ans, une vingtaine de bénévoles qui a réalisé un travail considérable avec le soutien de la Ville d'Obernai. Nous les en remercions très chaleureusement.

> contact@kagenfels.org · www.kagenfels.org www.facebook.com/Kagenfels









LA DISTRIBUTION DES SACS DE TRI change de formule

Depuis le lancement de la collecte des emballages recyclables en 1998, la Communauté de Communes organise la distribution systématique et annuelle des sacs tri à chaque foyer du territoire. Au fil des années, d'un rendez-vous annuel avec tous les foyers, la remise des sacs s'est transformée en simple livraison dans les boîtes aux lettres. Le contexte sanitaire de l'année 2020 n'a pas été favorable aux échanges entre les habitants et l'Ambassadrice du tri.

Pour améliorer le service à la population, il n'y aura plus, dès cette année, de livraison systématique des sacs de tri en boîtes aux lettres, mais des permanences régulières les remplaceront assurées par l'Ambassadrice du tri.

À cette occasion, vous pourrez venir récupérer vos sacs de tri et poser toutes vos questions sur les consignes de tri. Vous trouvez également des informations sur le compostage, les déchets verts, la démarche "zéro déchets" ou encore l'adoption de poules.

En complément des permanences, des distributeurs automatiques de sacs de tri seront installés cet été devant la déchèterie d'Obernai.



- Parc des Roselières : lundi 30/08 de 16h à 19h
- Place Edmond Demange : mardi 31/08 de 15h à 18h
- Parking de l'Altau : mercredi 1er/09 de 15h à 18h
- Place du Marché: jeudi 2/09 de 8h30 à 12h
- Parc Mont National : vendredi 3/09 de 15h à 18h



nouvelle organisation permettra Cette l'Ambassadrice du tri d'être plus présente sur les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement notamment auprès des plus jeunes.

À noter :

- Tous les sacs de tri sont à utiliser uniquement pour la collecte des emballages, peu importe l'année à laquelle les sacs vous ont été remis.
- · La remise des sacs de tri est réservée aux habitants ne disposant pas de poubelles jaunes ou de conteneurs jaunes.

Nouveau site internet dédié au service des déchets : www.jetrie-paysdesainteodile.fr

- Parking de l'Altau : samedi 4 /09 de 8h30 à 12h30
- Parking Auchan: mercredi 8/09 de 9h à 12h
- Parking Auchan : vendredi 10/09 de 12h à 19h
- Parking Leclerc: samedi 11/09 de 9h à 13h
- Parking Leclerc: mercredi 15/09 de10h à 18h
- Parking Botanic : vendredi 17/09 de 9h à 12h30
- Parking Botanic : samedi 18/09 de 9h à 12h30

Naissances

Décembre 2020

Matteo BORTONE LOPEZ SANCHEZ, Emie HORST, Léna MALISAN, Madelyne GAUTHEROT, Maylan COUDERC, Agathe SPIELMANN.

Janvier 2021

Nina KNITTEL, Merva-Nur ANDAC, Kélya DUTHEIL, Léa BRAND, Rose GIROLD, Sabrino SLEBIR.

Février 2021

Saidou BA, Melya GARCIA, Meryl LUTZ, Vincent CUNY

Mars 2021

Miray UZUN, Manon BEYREUTHER, Mahaut FISCHER, Ayden REDEL, Milan KAHRAMAN.

Avril 2021

Nayini HOLZMANN DÔ, Malika SOLA, Maë BOULINGUEZ, Enes KARASAHIN, Rayen ZAMMEL, Milna SCHEIBER, Paul HAENDLER, Line AKKAR, Milo GUY, Tim KAUFFMANN, Maxime DEMETER.







ALLEZ VOTER!

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Voici les modalités pratiques pour venir voter ou, si vous n'êtes pas sur Obernai ces deux dimanches, pour voter par procuration.

Vous ne pourrez pas vous déplacer pour voter le dimanche 20 juin et/ou le dimanche 27 juin ?

Votez par procuration en vous faisant représenter par un électeur inscrit à Obernai.



- Vous pouvez établir la pré demande de procuration sur www.maprocuration.gouv.fr
- En tant que mandant (personne qui donne procuration), vous choisissez librement votre mandataire (personne qui votera à votre place). Deux conditions pour le mandataire : il doit être inscrit dans la même commune que son mandant et il ne doit pas avoir reçu d'autre procuration en France.
- Exceptionnellement cette année une personne peut être mandataire pour 2 électeurs.
- Présentez-vous en personne à la gendarmerie d'Obernai (horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h / le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h) ou la gendarmerie de votre lieu de résidence si vous n'habitez plus Obernai mais si vous êtes encore sur les listes électorales d'Obernai.
- Apportez un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte d'identité, passeport ou permis de conduire) avec le formulaire cerfa n° 14952°02 pré-rempli en ligne. Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante, il est toujours possible de remplir le formulaire directement à la gendarmerie.
- Anoter:votre mandataire ne reçoit aucun document, mais vous devez l'avertir de la procuration que vous lui avez donnée ainsi que du bureau de vote dans lequel il devra voter à votre place.
- Le jour du scrutin: Votre mandataire se présentera muni de sa propre pièce d'identité dans votre bureau de vote habituel pour effectuer le scrutin en votre nom.
- Attention aux délais ! Une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en Mairie.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 20 et 27 juin 2021

Création d'un 8ème bureau de vote

Un 8ème bureau de vote a été créé par arrêté. La création de ce bureau complémentaire situé salle Sainte Odile (Cour Athic) permet de mieux répartir les électeurs en effectuant un redécoupage électoral du territoire communal.

De nouvelles cartes électorales pour certains électeurs

De nouvelles cartes électorales ont été expédiées aux électeurs concernés par le changement de bureau de vote. Lors de la réception de votre nouvelle carte, soyez attentif à l'indication du bureau de vote qui vous aura été affecté.



Comment savoir si je suis bien inscrit sur les listes électorales et dans quel bureau je vote?

En vous connectant au service en ligne disponible sur servicepublic.fr, vous pouvez vérifier

votre inscription sur la commune d'Obernai et connaître le bureau de vote qui vous est affecté :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Vous avez eu 18 ans et avez effectué le recensement militaire/citoyen à Obernai ? Votre inscription est automatique sur les listes électorales

Quels sont les horaires des bureaux de vote?

Les bureaux de vote à Obernai sont ouverts de 8h à 18h

Le réseau Pass'O met en place une navette gratuite de 9h à 12h pour aller voter

Les dimanches 20 et 27 juin, si vous avez des problèmes pour vous déplacer, une navette gratuite vous permettra de vous rendre dans votre bureau de vote plus facilement. Cette navette en porte à porte (de chez vous à l'ensemble des bureaux de vote d'Obernai) est à réserver au 03 88 81 06 71 avant les vendredis 18 et 25 juin, 16h.

www.obernai.fr/elections



Gestion dynamique du stationnement au Parking Place des Fines Herbes : moins de pollution, moins de stress...

La Ville d'Obernai compte 1 200 places de stationnement gratuites et 265 places de stationnement payantes. Nous constatons une évolution considérable en matière de mobilité : de plus en plus de personnes se déplacent à pied ou à vélo, ce qui est nécessaire et très encourageant. Néanmoins, l'attractivité conséquente de notre belle Ville d'Obernai entraîne des flux importants de véhicules et souvent une saturation du stationnement au cœur de Ville. Le futur parking ouvragé (silo à voitures) de 208 places sera opérationnel début 2022 et améliorera considérablement la situation.



Nous avons décidé, après concertation, de mettre en place un dispositif de gestion dynamique sur le parking Place des Fines Herbes qui compte actuellement 96 places de stationnement, 5 places pour les personnes à mobilité réduite, 2 bornes de recharge pour véhicules électriques, de nombreux arceaux à vélo et 73 places privées en soussol. Grâce à ce dispositif, les automobilistes bénéficieront d'une information instantanée (panneaux électroniques) aux entrées du parking indiquant le nombre de places de stationnement restantes.

Bien entendu, la période de gratuité de 20 minutes est maintenue pour assurer les accès aux commerces de proximité et à l'agence postale. Nous végétaliserons encore plus la Place à certains endroits et implanterons un abri à vélos et des arceaux complémentaires.

Nous avons constaté qu'il y avait entre 30 000 et 40 000 automobilistes qui entraient chaque année dans l'emprise du Parking des Fines Herbes, sans trouver de places. Ce nouveau dispositif permettra ainsi de diminuer le stress des automobilistes et surtout de diminuer toute cette pollution inutile.

Continuons à nous protéger...

Plus d'infos sur : www.bernardfischer.fr - Facebook : @bernardfischer67 et @obernai.avenir

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Robin CLAUSS, Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-Jacques STAHL, Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER, Christian WEILER, Adeline STAHL, Martial FEURER, Céline OHRESSER-OPPENHAUSER, David REISS, Sandra SCHULTZ, Ethem YILDIZ, Marie-Claude SCHMITT, Ludovic SCHIBLER, Dominique ERDRICH, Benoit ECK, Elisabeth DEHON, Jean-Pierre MARTIN, Sophie VONVILLE, Xavier ABI-KHALIL, Sophie ADAM, Jean-Louis NORMANDIN, Pascale GAUCHE, Pascal BOURZEIX.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



Chers Obernoises et Obernois,

Au titre de l'actualité municipale, nous souhaitons vous faire part des informations suivantes :

POUR L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT AU NHO: Doté de vastes pelouses et d'une terrasse, le nouvel hôpital manque pourtant d'un jardin d'agrément. Nous avons proposé que la ville finance l'installation de bancs et la plantation de végétaux. Les résidents de l'EHPAD Saint-Vincent et de l'hôpital méritent de pouvoir retrouver leurs proches dans un ESPACE EXTERIEUR PLUS CONVIVIAL QUE LE PARKING ET LE PARVIS.

CONTRE LE BARRIERAGE DE LA PLACE DES FINES HERBES: Nous avons voté contre le projet de barriérage porté par la majorité sans AUCUNE CONCERTATION: un investissement de 188 560 € HT et des frais de fonctionnement annuel de 29 000 € HT pour la gestion de 84 places. En commission, nous avons présenté des propositions portant sur des AMENAGEMENTS QUALITATIFS à coût raisonnable.

ABSTENTION SUR L'AVANT-PROJET DE LA LEONARDSAU A 8,5 MILLIONS D'EUROS HT: Nous avons décidé de nous abstenir en raison du DEMANTELEMENT du domaine suite à la cession des dépendances à un groupe privé, de l'ABSENCE DE CONCOURS D'ARCHITECTE et d'un jury qui aurait garanti la transparence et la diversité de choix au niveau du projet architectural, d'un MANQUE TOTAL DE CONCERTATION: un avant-projet entièrement «ficelé» a été présenté en commissions réunies 15 jours avant la séance du conseil municipal et d'une INSUFFISANCE D'INFORMATIONS sur l'affectation du bâtiment et les coûts de fonctionnement futurs. Retrouvez nos publications sur www.imaginons-obernai.com et Facebook.

Catherine EDEL-LAURENT, Jean-Louis REIBEL, Catherine COLIN, Guy LIENHARD, Elisabeth COUVREUX, Roger OHRESSER.

LES ANIMATIONS ESTIVALES À VENIR...

Les incontournables en musique

Événements phares des étés obernois, le Festival de Musique d'Obernai et le Festival International d'Orgue agrémenteront nos soirées en juillet et en août, dans le respect des gestes barrières.

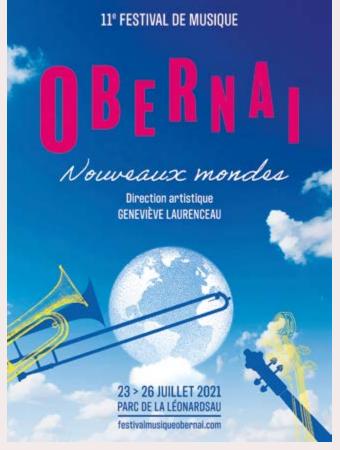
Festival de Musique

Concerts en plein air au Parc de la Léonardsau

Du vendredi 23 au lundi 26 juillet Les mardis 6 et 20 juillet - 3, 17 et 31 août à 20h30 Concerts en l'église Saints-Pierre-et-Paul www.festivalmusiqueobernai.com



Festival International d'Orgue





SHOPPING D'ÉTÉ*



Vos commerces de proximité vous donnent rendez-vous!

Lors de 3 samedis en été, venez déambuler dans les rues du cœur de ville. à l'occasion des "journées shopping". Vos commerçants s'installeront dans les rues du centre-ville, qui sera piétonnier pour l'occasion. Alors soyez au rendez-vous les samedis 3 juillet, 7 août et 4 septembre 2021, de 14h à 18h.



Rendez-vous au centre-ville d'Obernai, où de nombreuses affaires vous attendent: artisanat, alimentation, mode, décoration... Ambiance musicale prévue pour l'occasion.

*Respect des gestes barrières et port du masque obligatoire.

www.obernai.fr





PARC EXTÉRIEUR OUVERT! du samedi 12 juin au dimanche 5 septembre inclus!

Infos et horaires sur www.lo-obernai.fr



Parking de l'Altau (140 places)

Parking de l'Altau (140 places) 2mn à pied en traversant le Parc Municipal **L'O - Espace Aquatique** 6 rue du M^{al} de Lattre de Tassigny 67210 OBERNAI

Parking gratuit